

PUBLICATIONS DES FACULTÉS UNIVERSITAIRES SAINT-LOUIS

3

# **L'ÉGLISE ET L'ÉTAT A L'ÉPOQUE CONTEMPORAINE**

**Mélanges dédiés à la mémoire  
de Mgr Aloïs Simon**

PUBLIE SOUS LA DIRECTION DE  
GASTON BRAIVE et JACQUES LORY

Bruxelles

Facultés universitaires Saint-Louis  
Boulevard du Jardin botanique 43

1975



De la part de  
Dumont,  
Robert

## La Belgique et la crise internationale de 1875

par

Robert DEMOULIN

(Université de Liège)

### I. L'Alerte

L'Alerte de 1875 est célèbre dans les annales de la diplomatie. La première phase s'ouvre le 4 avril par la publication, dans la *Kölnische Zeitung*, d'une lettre datée de Vienne mais écrite en réalité à Berlin, insistant plus sur la possibilité d'une ligue catholique comprenant la France, l'Autriche, l'Italie et la Papauté que sur les préparatifs militaires de la France. La lettre avait été envoyée par le bureau de presse de la *Wilhelmstrasse*. Le 9 avril paraissait dans la *Berliner Post* l'article au titre inquiétant de Constantin Rössler, « *Ist der Krieg in sicht?* » « La guerre est-elle en vue? », mais dont la conclusion était ambiguë : « Oui la guerre est en vue mais cela n'exclut pas le fait que les nuages peuvent se dissiper ». L'article n'avait pas été écrit sur l'initiative de Bismarck mais répondait à ses vues. L'ambassadeur à Paris, le 10, écrivait que ces articles avaient suscité une grande inquiétude et si Bismarck déclara sans fondement les insinuations au sujet de l'Autriche et de l'Italie, il confirma que « le caractère des armements français inquiète ». La presse française garda son sang-froid, attribué par certains journaux allemands à la consigne du gouvernement. La modération venait évidemment de la conviction profonde de la faiblesse de l'armée. Le calme revint mais l'opinion française était plus inquiète qu'elle ne voulait le paraître. La demande de Bismarck à la Belgique de modifier sa loi sur la presse fut péniblement ressentie. Du moins tournait-on les yeux vers l'Angleterre qui avait réagi vigoureusement en faveur de la Belgique.



Le 15 avril au soir, à l'attaché militaire français, Guillaume I<sup>er</sup> dit : « on a voulu nous brouiller, maintenant tout est terminé ».

Tout allait rebondir, du moins dans les milieux diplomatiques. Le 21 avril, après un dîner à l'ambassade d'Angleterre, Radowitz, ministre d'Allemagne à Athènes, qui avait été en janvier à St-Petersbourg remplacer le chargé d'affaires pendant une maladie de l'ambassadeur et sonder les Russes sur leurs visées sur Constantinople et sur les relations germano-russes, s'exprima avec une légèreté agressive, voulue ou inconsciente, dans un long entretien avec Gontaut-Biron.

Decazes a craint de recevoir une exigence de limitation des armements et il fut sur le point de tout céder puis il s'adressa à la Russie et à l'Angleterre pour obtenir une démarche à Berlin; le 29 avril une circulaire concernant la déclaration Radowitz fut adressée aux différentes Cours. C'est sans doute dans cet effort qu'il faut situer l'article de Blowitz, correspondant en second du *Times* à Paris. Henri de Blowitz, né en 1825 à Plisna en Autriche d'une famille israélite, avait été bien accueilli par Falloux; après quelques années dans l'enseignement, il se lança dans le journalisme. Il arriva à Paris peu avant la guerre de 1870 et après la Commune, il avait l'oreille de Thiers pour qui il avait fait campagne en 1869 à Marseille. Thiers espérait s'en servir pour faire passer ses vues dans la presse. C'est sur la recommandation de Thiers qu'il entra au *Times* comme assistant de Laurence Oliphant. Blowitz n'avait pas de poste permanent et il manœuvra pour remplacer le vicomte de Calonne, qui rédigeait la correspondance de Paris inaugurée par Prévost-Paradol. Oliphant partit pour les Etats-Unis et Hardman dirigea les services parisiens. Ce dernier n'avait pas d'excellentes relations avec Blowitz, devenu royaliste marqué et naturalisé français le 8 octobre 1870. Blowitz était intelligent, agréable et amusant, mais son chef Hardman suspectait son manque d'objectivité et n'était pas sûr de sa franchise. Oliphant déjà pensait qu'il était prêt à télégraphier des nouvelles fausses pour produire quelque sensation. Il s'était amélioré mais « chassez le naturel il revient au galop ».

Son chef lui reprochait d'envoyer aux journaux de son parti l'original de ses correspondances — qu'il adressait d'ailleurs de Paris en français et qu'on traduisait à *Printing House Square* — il arriva



qu'une correspondance corrigée à Londres parût sans les corrections dans une feuille française ! mais avec l'attribution au *Times*. Blowitz et Hardman ne s'entendaient donc guère; cependant l'étoile du premier montait et, après la mort d'Hardman en novembre 1874, il le remplaça le 1<sup>er</sup> février 1875.

Le 6 mai parut dans le *Times* une lettre alarmante de Blowitz, — « A French Scare », Une panique française, signée « un correspondant français » — qui, aux dires de l'historien du *Times*, fut écrite à la demande expresse de Decazes, dans ses efforts pour alerter l'opinion internationale : l'Allemagne préparait une nouvelle invasion, elle occuperait des positions stratégiques près de Paris qu'elle n'abandonnerait qu'après s'être fait céder Belfort et une indemnité de 10 milliards en 20 ans. Delane, éditeur du *Times*, accompagna la lettre de Blowitz d'un éditorial d'un ton rassurant attribué par le chargé d'affaires français au gouvernement anglais puis à l'ambassade d'Allemagne.

Le même 6 mai parut dans le *Morning Post* une information de Paris : une lettre de St-Petersbourg du 30 avril annonçait que le parti de la guerre en Allemagne dont Bismarck était, avait des vues précises. Le sort de la paix reposait sur le tsar, devenu vingt ans après la guerre de Crimée l'arbitre du monde. La lettre de Blowitz, l'article du *Morning Post*, causèrent une énorme sensation et une baisse appréciable de la Bourse à Paris. On accusa même Decazes d'agiotage. La lettre eut l'effet désiré, ravivant les craintes qui s'estompaient.

La presse d'opposition en France nia que les visées de l'Allemagne étaient belliqueuses, la presse gouvernementale s'efforça de garder son calme et elle servit ainsi la politique de Decazes auprès de Londres et de St-Petersbourg.

En Angleterre, Disraëli et la reine Victoria, puis lord Derby s'émurent et le 9 mai Odo Russell, ambassadeur à Berlin, fut chargé d'une démarche tandis que le lendemain, le tsar et Gortchakof faisaient de même. Bismarck protesta de ses intentions pacifiques. On se penche encore sur les raisons profondes de la politique du Chancelier dont les « insomnies empêchaient l'Europe de dormir ». Il subit un échec, la France ayant obtenu l'appui diplomatique de

l'Angleterre et de la Russie. Bismarck ne put empêcher le réarmement de la France et dut reconnaître les limites de l'aide russe à ses initiatives malgré l'accord de 1872.

\* \* \*

## II. *Le conflit diplomatique germano-belge*

F. de Lannoy qui précéda Mgr Simon dans la chaire d'histoire à Saint-Louis, a étudié la tension germano-belge, l'affaire Duchesne et ses prolongements, événements contemporains de l'Alerte. Nous n'allons point refaire cette histoire, mais il sera nécessaire de rappeler les faits essentiels de l'« incident diplomatique germano-belge à propos du Kulturkampf » (1). Irrité par la puissance du *Centrum*, inquiet de l'action de l'Eglise solidement implantée dans les provinces polonaises, convaincu des droits de l'Etat, Bismarck mena de 1872 à 1875 une lutte serrée pour soumettre « le clergé, sa formation, la nomination des curés, la discipline ecclésiastique au contrôle de l'Etat ».

Mais le *Kulturkampf* suit de peu le Concile du Vatican et la fin de l'Etat temporel, les lois de mai sont de 1872. Ces événements ont eu de profondes répercussions dans la vie politique des Etats comptant de nombreux catholiques. Or Bismarck supportait mal l'appui que ceux-ci donnaient aux catholiques allemands et si cet appui venait de pays voisins, son courroux n'en était que plus vif. La Belgique était précisément dans ce cas.

Les élections de 1870 en Belgique ont amené au pouvoir un gouvernement catholique après treize ans de domination libérale. Jules Malou préside le gouvernement qui mène une politique modérée, dont le caractère assez terne déplait aux ultramontains mais les libéraux, dans leur acharnement à reconquérir le pouvoir, l'attaquent avec vigueur. Les radicaux renforçaient leur position de même que les ultramontains intégristes menaient la vie dure aux catholiques constitutionnels. Les luttes religieuses et politiques dans la

---

(1) F. de LANNOY, *Un incident diplomatique germano-belge à propos du Kulturkampf*, Schaerbeek, 1938, 39 p.

bourgeoisie censitaire étaient d'une extraordinaire violence et nous avons quelque peine aujourd'hui à faire revivre cette atmosphère. Henri Pirenne qui a vécu son enfance dans la ville lainière de Verviers a évoqué ces luttes épiques et les divisions implacables jusqu'à l'intérieur des familles.

La presse jouait un rôle considérable dans la vie politique du temps et nous reviendrons dans notre troisième partie sur ce problème. Parmi les journaux catholiques, le *Courrier de Bruxelles*, le *Bien Public* étaient les plus ardents et ne ménageaient pas Bismarck.

Celui-ci n'aimait guère la presse belge. Dès 1866, au moment où les libéraux étaient au pouvoir, il s'était plaint d'un article de l'*Echo du Parlement*, feuille officieuse libérale. Au cours de la guerre de 1870, il avait été à maintes reprises irrité par la manière dont nos journaux faisaient le récit des événements et de leurs commentaires.

La sympathie de la presse catholique belge pour les évêques et le clergé allemands, victimes des lois de mai, énervait Bismarck. Au mois de juin 1873, son chargé d'affaires à Bruxelles se plaignit d'un article du *Journal de Bruxelles*, officieux du gouvernement, « un pareil procédé ne paraît pas en harmonie avec les relations amicales qui, à la satisfaction de l'Allemagne, existent entre les deux pays ». Les relations n'étaient pas bonnes : le ministre à Bruxelles fut remplacé pendant plus d'un an par un simple chargé d'affaires.

Ce n'était pas seulement l'attitude de la presse qui irritait Bismarck mais peut-être davantage celle de l'Épiscopat belge. Celui-ci comptait deux farouches ultramontains, Mgr de Montpellier à Liège, Mgr Gravez à Namur. L'archevêque de Malines, Mgr Dechamps, un des partisans les plus écoutés de l'infaillibilité au concile du Vatican était l'ami de l'évêque de Mayence, Mgr Ketteler, et de l'archevêque de Posen, Mgr Ledochowski, ancien nonce à Bruxelles, « ennemi juré de Bismarck ».

Le 2 février 1873, une lettre collective de l'épiscopat belge fut envoyée à l'épiscopat allemand réuni à Fulda. Les lois de mai étaient appelées « une législation de servitude » et l'explication de cette politique ne manquait pas d'originalité, c'était « la peur de la révo-



lution et l'espoir où l'on est de l'assouvir pour longtemps si on lui livre l'Eglise, l'objet principal de sa haine ».

Le 25 mai 1873, l'archevêque Mgr Dechamps, dans un mandement, prescrit un triduum de prières pour l'Eglise souffrante dans de nombreux pays, la Suisse, l'Espagne, l'Italie et surtout l'Allemagne. Il attaquait Bismarck avec force : « ce puissant homme d'Etat qui, séduit par ses victoires politiques et militaires, entrave le parlement, désole la moitié de l'empire en foulant aux pieds les droits les plus sacrés de quinze millions de catholiques, et la main sur la garde de son épée, se rit de la liberté de conscience et s' imagine triompher de la foi comme il a triomphé du reste ». C'était de la provocation.

La Constitution belge, avec sa formule particulière de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, ne permettait pas au gouvernement d'agir : il ne nomme ni ne révoque les évêques, qui ne sont justiciables des tribunaux que lorsqu'ils commettent un crime ou un délit à l'occasion des libertés religieuses.

Mais Bismarck n'acceptait pas cette interprétation. Il fut « outré » de l'attitude de l'épiscopat belge et posait le problème sur le terrain semé d'embûches de la *neutralité* : « Il n'y a pas de droits sans devoirs et l'épiscopat belge devait se contenter de faire connaître ses sentiments par des actes intérieurs et ne pas poser d'actes ayant un caractère international, il n'était pas affranchi de la neutralité qui est la loi du pays ».

Bismarck demandait que le gouvernement belge amène l'épiscopat à plus de réserve, soit par des conseils soit par la menace de la responsabilité morale.

Les libéraux belges condamnaient les évêques et interpellaient le gouvernement qui déclara avoir engagé les évêques à la prudence, avoir fait des recommandations officieuses. Bismarck souhaitait de la part de la Belgique une attitude aussi ferme que celle du gouvernement français, lié par le Concordat. Ce gouvernement, à la suite de mandements d'évêques, notamment de Mgr Plantier, évêque de Nîmes, et d'articles de l'*Univers*, adressa une circulaire aux évêques et le 19 janvier 1874 suspendit l'*Univers* pour deux mois.

Malheureusement pour le gouvernement belge, au début de 1874, une lettre brève de Mgr Dechamps à Mgr Ledochowski était publiée dans *Le Monde* et la presse allemande accusait le prélat belge de

« s'associer à des menées ayant pour but de détruire l'empire allemand ». Le gouvernement allemand se plaignait durement : « Il y a des lois répressives en Belgique, il faut en demander l'application aux journalistes et même aux évêques ».

La presse allemande était inquiétante : voici un extrait de la *Norddeutsche Zeitung* du 28 février 1874 :

« Le droit public belge peut être ce qu'il veut, l'Eglise romaine peut avoir en Belgique tels droits ou tels droits : la Belgique ne serait pas plus longtemps l'Etat libre et neutre que l'Europe a reconnu, si le Pape pouvait prendre position sur son sol et y combattre l'Allemagne sans se préoccuper du gouvernement. Les puissances de l'Europe n'ont reconnu que le gouvernement temporel de ce pays : l'autorisation de le convertir en un Etat ecclésiastique régi par le Pape ne figure pas aux actes. L'Allemagne ne supporterait en aucun cas que les Jésuites s'installent en souverains à Bruxelles pour de là soulever la province rhénane ».

\* \* \*

Les relations germano-belges allaient encore être aggravées par l'affaire Duchesne. Un fabricant de chaudières de Seraing, Duchesne, avait envoyé le 9 septembre 1873 à l'archevêque de Paris une lettre étrange demandant 60.000 francs pour faire disparaître le « monstre » Bismarck. Il revint deux fois à la charge. L'archevêque informa le chef du Cabinet du duc de Broglie, ministre des Affaires étrangères. Le préfet de police, la sûreté belge et le gouvernement allemand furent mis au courant et Duchesne-Poncelet fut étroitement surveillé. Ce n'était pas un ultramontain mais un libéral, allant à la messe, bon père de famille. Mais il n'aimait pas la Prusse et un de ses frères lui adressait une lettre de nouvel-an se terminant par les vœux « que le Ciel fasse que tous les Prussiens soient anéantis : c'est le vœu que tout cœur vraiment français doit faire en ce jour ».

L'Administration de la sûreté arriva à la conclusion après l'étude du dossier « que l'acte de Duchesne ne tombait sous l'application d'aucun article du code pénal ». On n'était en présence ni de menaces — puisque les lettres étaient adressées à l'archevêque et pas à Bismarck lui-même — ni d'un complot puisque l'enquête ne faisait découvrir aucun complice. Pour que l'offre devint délit, il fallait un commencement d'exécution. Duchesne n'avait rien fait. Tout cela était resté enfoui dans les secrets des chancelleries, des cabinets judiciaires et des officines de police. Mais le 20 décembre, la *Nord-*

*deutsche Allgemeine Zeitung* révéla l'offre d'assassinat et le 21 décembre l'*Indépendance belge* reproduisait l'article. Duchesne se rendit dans les bureaux des journaux liégeois pour empêcher la reproduction de l'article. Il courut au *Journal de Liège*, à la *Meuse*, au *Courrier de Seraing*, à la *Gazette de Liège*, où le rédacteur en chef Joseph Demarteau lui prêta une oreille bienveillante. Duchesne présenta sa défense : il a été victime d'une mystification, dans une soulographie, il a recopié trois lettres rédigées par blague par un ami, il ne les a pas expédiées lui-même.

La passion politique de l'époque éclate dans la lettre que Demarteau a rédigée pour Duchesne et adressée à l'*Indépendance belge* et dans un article qu'il consacra dans sa *Gazette* à l'Affaire. Duchesne, pour lui, est une victime « des agents officiels ou officieux de Bismarck », « d'un échafaudage de calomnies laborieusement élevé par eux ».

\* \* \*

Pourquoi Bismarck a-t-il fait révéler l'affaire Duchesne ? L'attentat de Kullman à Kissingen remontait au 13 juillet 1874. Les résistances rencontrées dans ses efforts pour entraîner l'Autriche et l'Italie dans sa politique anti-pontificale n'étaient pas plus vives fin 1874 que quelques mois plus tôt. Une explication a été avancée : Bismarck aurait préparé un prétexte éventuel à une violation de la neutralité belge en cas d'une nouvelle guerre franco-allemande.

En tous cas, les critiques allemandes firent l'objet d'une note diplomatique remise le 3 février 1875. Les reproches portaient sur les lettres pastorales et les autres écrits des évêques belges encourageant la résistance d'ecclésiastiques allemands aux lois de l'Etat, l'adresse en date du 30 novembre 1874 du Comité des Œuvres Pontificales à l'évêque de Paderborn, enfin l'affaire Duchesne.

L'argumentation était ferme : un Etat ne peut permettre à ses nationaux de troubler la paix intérieure d'un autre Etat et il est tenu de veiller à ce que ses lois le mettent en mesure de satisfaire à cette obligation internationale. Mais surtout la note insistait : « L'obligation à tous les Etats de ne pas tolérer que leur territoire devienne un foyer d'agression dirigée contre le repos des Etats voisins et les nationaux de ceux-ci, incombe à plus forte raison à



un Etat qui jouit du privilège de la neutralité. Le respect rigoureux de cette obligation fait partie des conditions tacites mises d'avance à sa neutralité ». La note rappelait que la Belgique, à la demande de Napoléon III, avait en 1852 et en 1856, modifié ses lois sur la presse.

Le gouvernement allemand réclamait une modification de la législation sur la presse et sur les menaces de mort. Le gouvernement belge choisit la politique du secret. Il ne voulut pas ébruiter l'affaire, il envoya sous un prétexte le chef de Cabinet du ministère des Affaires étrangères de Borchgrave à Berlin. Les explications verbales fournies ne convinquirent pas Bülow; le gouvernement belge, dans sa réponse du 23 février, refusa de modifier la législation sur la presse mais accepta d'étudier le point de droit pénal : la proposition verbale ou écrite d'un crime, même si elle a été repoussée, peut-elle être punie ? La réponse ne satisfit point Berlin qui avait communiqué sa note du 3 février aux quatre autres puissances garantes de la neutralité belge. La note allemande avait été montrée d'une manière assez curieuse au ministre des Affaires étrangères des Pays-Bas par le baron von Canitz : « J'ai l'ordre de vous donner lecture de la note, pour autant que cela peut vous intéresser; car, voyez-vous, si nous n'obtenions pas une réponse satisfaisante de la Belgique, il pourrait se passer des choses encore et alors vous pourriez souhaiter savoir le contenu de la note » (2).

D'après les représentants diplomatiques belges auprès des garants, ceux-ci ne se seraient pas ralliés à la manière de voir de Bismarck. L'Angleterre cependant avait une législation pénale permettant de placer sous caution judiciaire la personne qui aurait proféré des menaces de mort alors même qu'elles n'auraient pas été suivies d'un commencement d'exécution.

\* \* \*

Ce ne fut qu'à la fin du mois de mars que le conflit germano-belge fut ébruité. Ce fut un Portugais, correspondant à Bruxelles de l'Agence télégraphique américaine qui communiqua le renseignement d'abord à un journal portugais où il passa inaperçu, puis à

---

(2) *Rijks-geschiedkundige Publicatiën. Bescheiden betreffende de buitenlandsche Politiek van Nederland, 1848-1919, 2<sup>e</sup> periode 1871-1898*, éd. J. WOLTRING, 2<sup>e</sup> partie 1874-1880, p. 87-88.

l'Agence et ainsi le 27 mars, le *Journal de Paris* annonçait la remise de la note comme ayant eu lieu la veille et la réunion d'urgence d'un conseil par le Roi. On ne sait pas si le Portugais avait été « mis au parfum » par une indiscretion de la légation allemande à Bruxelles ou par un fonctionnaire du ministère belge des Affaires étrangères.

La nouvelle fit du bruit et la presse européenne sensibilisée à son indépendance condamna l'exigence de Bismarck. Les réactions dans les différentes capitales furent sévères et les documents diplomatiques français nous livrent de nombreux textes à l'appui. En Belgique cependant, des journaux libéraux attaquèrent les évêques et le gouvernement qui, par son manque d'autorité, compromettait la sécurité du pays.

Bismarck, le 12 avril, devant le peu de résultats de ses réclamations en matière de presse, pour obtenir du moins un succès, insista sur l'affaire Duchesne. Les menaces ne manquèrent pas. Il aurait dit à Schouvalov, ambassadeur de Russie à Londres, que l'Allemagne est une des puissances garantes de la neutralité belge et qu'une telle garantie exigeait du retour. Aux Belges, il aurait alors déclaré : « Vous ne voulez pas l'accorder. Eh bien l'Allemagne renonce à la responsabilité qu'elle a assumée. Elle cesse de vous garantir, ne comptez pas sur elle » (3).

\* \* \*

Or, fait troublant, la pression allemande est forte précisément au moment de « l'alerte » que nous avons décrite dans notre première partie. Dans les archives diplomatiques belges, il y a des traces de l'émoi provoqué par des déclarations allemandes. Les Allemands, comme à plaisir, ont cherché à inquiéter les Belges. Le 12 avril, Bismarck a dit à Nothomb : « Ou la France fera un coup de tête ou elle réduira son effectif, elle est entre une folie et une inconséquence ».

Au début de mai, le maréchal von Moltke, lors d'une réception à l'ambassade de Russie, déclare à Nothomb qui lui demandait si la France était capable de tenter un coup de folie : « Sa conduite ne

---

(3) F. de LANNOY, *op. cit.*, p. 29.

peut s'expliquer autrement. Par un vote qui a passé inaperçu et qui était convenu, l'effectif de l'armée française sera augmenté de 140.000 hommes. L'effectif total sera tel que la France ne peut le soutenir au-delà de deux ans. Il faut qu'elle le réduise avant ce terme ou qu'elle fasse un coup de tête. La présente année sera employée à faire les élections, à constituer un gouvernement et à chercher une alliance... ». Le même soir, le ministre des Finances Camphausen s'efforce d'expliquer à Nothomb l'interdiction d'exportation des chevaux : « Je sais bien que nous ne pouvons pas empêcher la réorganisation militaire de la France, mais ce serait une duperie que de la faciliter ». Enfin, toujours à la même réception, le secrétaire d'Etat Bülow le prenant à part évoquait les dangers menaçant la Belgique : « Le Chancelier que son refroidissement a retenu chez lui, m'a chargé de vous dire que votre Roi doit plus que jamais s'occuper de son armée. La Belgique sera peut-être plus tôt qu'elle ne le pense dans le cas de défendre sa neutralité, elle doit avant tout compter sur elle-même » (4).

Devant ces déclarations, Nothomb prit peur, il fallait sortir de la délicate position dans laquelle la Belgique se trouvait à ses yeux depuis la note du 3 février. « Si par un fatal concours de circonstance, la Belgique devenait suspecte à l'Allemagne, notre existence pourrait se trouver compromise. Les militaires allemands sont convaincus que la France ne peut *se procurer une trouée* pour s'attaquer avec quelque chance de succès au cœur de l'Allemagne, qu'en violant la neutralité belge. Si la Belgique est impuissante ou suspecte, l'Allemagne préviendra la France » (3 mai 1875).

A Paris, on croyait savoir que Bismarck avait écrit au roi Léopold II pour le prévenir que si la Belgique n'était pas en mesure de défendre sa neutralité, l'armée allemande devancerait l'armée française (5 mai). L'ambassadeur le prince de Hohenhole cherchait d'ailleurs à rassurer Decazes : « J'ose à peine faire allusion aux bruits absurdes qui ont circulé, car ce serait vous faire injure que de vous parler de ces choses qui ne peuvent traverser qu'un esprit malade et de vous assurer que nous n'avons pas de vues sur la Belgique » (5).

---

(4) F. de LANNOY, *op. cit.*, p. 31.

(5) F. de LANNOY, *op. cit.*, p. 32.



Une fois l'alerte passée, après l'entrevue du 10 mai, Bismarck se radoucit évidemment et d'après Nothomb, il aurait dit à Gortchakov que « La neutralité belge est d'un grand intérêt allemand. Si elle était menacée, je remplirais mon devoir sans me demander quels sont les hommes au pouvoir en Belgique » et aurait repoussé « avec une sorte d'indignation l'idée d'une occupation préventive de la Belgique ».

\* \* \*

Au surplus, à la mi-avril, le comte de Perponcher avait remis une seconde note au gouvernement belge, Bismarck regrettait ne pas avoir reçu de réponse à sa demande de complément à apporter au Code pénal, visant l'affaire Duchesne sans la citer. La note élevait des plaintes au sujet de l'immixtion de sujets belges dans la politique ecclésiastique de l'Allemagne, mais, sans doute, devant les critiques sévères de l'Angleterre, il demande à la Belgique de faire savoir que l'Allemagne n'a pas en vue de porter atteinte à la liberté de presse en Belgique.

Les attaques ne cessèrent pas cependant dans la presse allemande contre la Belgique catholique. Nothomb s'en inquiétait : « Les professeurs allemands ont été les implacables ennemis du Danemark. Aujourd'hui ils se tournent contre la Belgique dont ils vont jusqu'à mettre l'existence en doute. Je ne connais pas d'exemple d'un semblable déchaînement. Le souffle de Luther, me disait l'un d'eux, passe de nouveau sur l'Allemagne » (15 mai).

Aux yeux de certains, dont Decazes, Bismarck cherchait à renverser le Cabinet Malou, compensation aux déconvenues subies en Italie. Il trouvait dans de nouvelles déclarations de catholiques belges des arguments faciles. L'évêque de Namur, le premier, avait, dans un mandement publié le 7 avril fait allusion à l'Allemagne, à la Suisse et à l'Italie où les libéraux étaient les maîtres : « Pour s'élever au niveau des premiers persécuteurs du Christianisme, de Néron et des Dioclétien, il ne reste plus à ces libéraux que de verser le sang des ministres de la religion, et qui sait s'ils n'iront pas jusque-là ? » Ce qui avait provoqué le courroux de Perponcher qui, le 10 mai, avait dit à Malou : « L'affaire Duchesne n'est qu'un point accessoire. La chose essentielle est dans le mandement des évêques. On nous parle de Néron et de Dioclétien. N'y a-t-il aucun moyen de faire

taire ce Monsieur-là?... Nos lois doivent être obéies. Les évêques allemands s'insurgent contre elles. Nous ne pouvons pas admettre que vos évêques les encouragent ».

Le 30 avril, la Belgique répondit à la note en promettant de modifier la législation pénale et déposa une loi frappant un acte odieusement universellement flétri, le projet d'assassinat politique. Elle fut promulguée le 7 juillet, l'enquête judiciaire s'étant terminée par un non-lieu le 20 mai, sans qu'on sût jamais le mobile de Duchesne.

Mais l'attitude de l'épiscopat donna lieu à un grand débat au Parlement. Le roi Léopold demanda à Malou de profiter de l'interpellation du leader de l'opposition Frère-Orban pour blâmer le mandement de l'évêque de Namur. Malou manifesta ses regrets mais il eut du mal à obtenir l'accord de tous les membres de sa majorité sur le vote d'un ordre du jour habilement rédigé par l'opposition et ayant glissé les fameux mots « La Chambre approuvant complètement les explications du gouvernement, et s'associant à ses regrets, passe à l'ordre du jour ». Ainsi la lutte terrible des partis avait marqué cette crise internationale. La presse libérale et la presse catholique se déchirèrent à belles dents au cours de ces semaines. Nous en donnerons quelques exemples dans une troisième partie.

### III. Les réactions dans la presse

Nous bornerons nos recherches aux journaux conservés à Liège : le *Journal de Liège*, la *Meuse*, l'*Indépendance belge*, la *Gazette de Liège* et le *Bien public*.

Les journaux libéraux consultés ne sont pas alarmistes en avril.

Après avoir écrit que la *Post* voit la chose très en noir, le *Journal de Liège*, le 19, dans la correspondance de Paris, affirme que « Le vent est à la paix, rien qu'à la paix » (19 avril, p. 1, c. 6), il multiplie les entrefilets pacifiques, insistant sur les bons rapports entre diplomates français et allemands. L'article Blowitz ne pouvait pas passer inaperçu mais il minimise la portée de l'inquiétude allemande. Les commentaires et les extraits de presse étrangère inclinent le lecteur à croire que le danger vient de la France et non de l'Allemagne : la cause initiale est la loi des cadres française. Il met en bonne place les articles « pacifiques » parus en Allemagne après le 6 mai et

il reproduit le 10 mai un article de la *Kölnische Zeitung* insistant sur la manœuvre française à l'origine de la correspondance de Blowitz.

Il espère que la visite du tsar dissipera l'inquiétude suscitée par « l'élucubration du correspondant du *Times*; la rencontre des deux empereurs rendra la besogne des alarmistes beaucoup plus difficile » et « fera cesser le pessimisme systématique contre lequel tous les esprits avisés s'efforcent de réagir, mais inutilement, depuis quelques semaines » (11 mai, p. 1, c. 4).

Ainsi est-il bien obligé de reconnaître l'inquiétude de l'opinion. La visite produit l'effet escompté et l'alerte passée, la recherche des causes aboutit à incriminer les baissiers en bourse, les politiciens français de la revanche et évidemment les ultramontains (13 mai, p. 1, c. 1).

Ce qui est significatif, c'est l'origine des sources d'information du *Journal de Liège*. Le plus grand nombre provient d'Allemagne. Ce sont des télégrammes allemands qui sont cités et il est beaucoup plus rare de lire des dépêches d'origine française. Le 14 mai seulement apparaît pour la première fois une déclaration apaisante venant de France où, semble-t-il,

« jamais l'alarme n'avait été aussi chaude ».

C'était l'article du *Times* qui avait tant inquiété les Français. Son retentissement avait été énorme, mais

« maintenant ces terreurs sont heureusement apaisées. Il faut espérer qu'elles ne se renouvelleront pas et que nous pourrions accomplir en paix notre évolution intérieure »

(14 mai, p. 1, c. 4).

Les sympathies non dissimulées pour Bismarck s'affirment dans les commentaires sur les actions diplomatiques de l'Angleterre et de la Russie. Le 1<sup>er</sup> juin, revenant sur l'ensemble de l'affaire, le *Journal de Liège* niait qu'il y eut jamais de danger allemand, se moquait avec ironie des alarmistes et écrivait :

« ... Le danger était imminent. Semblable au dieu de Virgile, l'Empereur Alexandre par son *quos ego* aurait calmé subitement la tempête. Un télégramme officieux de St-Petersbourg renverse ces échafaudages dressés par des mains peu amies de l'Allemagne »

(1<sup>er</sup> juin, p. 1, c. 5-6).



Cependant, le *Journal de Liège* hausse le débat, tout en manifestant sa sympathie pour Bismarck, victime du zèle de journaux officiels. Le mécontentement suscité dans les régions gouvernementales aussi bien que dans la presse et dans l'opinion publique par l'attitude des plumes trop zélées de la presse officieuse met fin aux relations entre le ministère des Affaires étrangères et la presse.

Pour le *Journal de Liège*, les responsables de la crise sont les réactions exagérées de cette presse officieuse devant les armements français, mais le gouvernement allemand ne s'est pas laissé gagner par cette vague de chauvinisme. Ici encore, le gouvernement Bismarck jouit d'un préjugé favorable du moniteur liégeois du libéralisme.

Jamais le journal n'a montré d'affolement. La paix de l'Europe n'a pas été sérieusement menacée. Sans doute certains journaux ont eu des réactions excessives qui ont entraîné les interventions anglaise et russe. Celles-ci ont calmé les esprits.

Le journal, dans son bismarckisme flagrant, minimise l'alerte, gonflée par la presse où officiels et ultramontains ont leur part. Il diminue dans le même esprit l'influence des interventions anglaise et russe, insistant par contre sur le rôle efficace de l'Alliance des Trois Empereurs.

Dans l'autre journal doctrinaire liégeois, la *Meuse*, le premier trimestre apparaît calme, pas de malaise, pas d'inquiétude, rien qui annonce la crise d'avril.

L'affaire des chevaux en mars passe quasi inaperçue et est considérée comme un « incident insignifiant ».

Quant à l'incident germano-belge, le journal ne possède guère d'information, l'affaire ayant été traitée d'abord dans l'ombre des chancelleries.

Mais ce qui est intéressant, c'est le lien établi entre les difficultés intérieures graves que traversent les principales puissances et l'atonie de la vie internationale. Ainsi en France, à la vie politique de laquelle une grande place est accordée (souvent toute la première page), c'est la constitution difficile du gouvernement qui retient l'attention. Le 6 janvier, le ministère de Ciskey démissionne et il ne sera remplacé que le 11 mars. Les divisions de l'assemblée entre républicains, légitimistes, orléanistes, bonapartistes l'affaiblissent. Quant à Bismarck, il est tout à sa lutte contre les catholiques qui trouvent au

dehors de sérieux appuis. L'état de santé de Bismarck est préoccupant, trois éditoriaux seront consacrés aux bruits de son prochain départ. Et le 28 février, la *Meuse* reproduira une observation de la *Gazette de Cologne* :

« l'on peut confier avec d'autant plus de sécurité le poste de chancelier de l'Empire à un homme moins considérable que le prince de Bismarck qu'il n'y a pas lieu de craindre en ce moment aucune perturbation de la paix »  
(27-28 février, p. 1, c. 1).

La grande place réservée à la discussion de la loi des cadres en France ne doit pas faire croire à une menace prochaine pour la paix. Elle ne laisse en rien prévoir l'alerte car le 23 mars on peut lire que

« le projet de loi relatif à la mobilisation des réserves de l'armée a été ajourné jusqu'après les vacances ».

La *Meuse* n'accorde d'ailleurs pas plus d'importance à la loi sur le *Landsturm*.

L'affaire des chevaux évoquée à différentes reprises ne l'est jamais sous une forme inquiétante. Annoncée le 5 mars, la *Meuse* expose le 12 les griefs des agriculteurs allemands et se contente le 18 d'écrire que depuis que l'Allemagne a défendu l'exportation des chevaux, la Hollande est parcourue par des marchands français. Elle ne dit rien d'autre part des dénégations françaises.

Quant à l'incident germano-belge, c'est le 29 mars qu'il est évoqué pour la première fois par l'annonce qu'une note « aurait été remise » à notre ministère des Affaires étrangères. Le 30, elle critique le gouvernement belge — catholique rappelons-le — pour son silence et elle est visiblement mal à l'aise devant l'attaque de Bismarck contre la liberté de presse. Elle a en effet constamment soutenu le Chancelier allemand dans sa lutte contre l'Eglise catholique.

La *Meuse* publie peu d'articles personnels, elle rapporte surtout des communiqués de l'Agence Havas et l'opinion des journaux étrangers, généralement sans commentaires.

Mais, fait significatif, comme le *Journal de Liège*, cet autre journal doctrinaire, elle reproduit surtout des articles de journaux allemands et autrichiens, de tendances officieuse, de journaux anglais, le *Times*, le *Daily News*, le *Daily Telegraph*, le *Morning Post*, mais elle commente peu de journaux français. Cependant, il lui arrive de citer le *Journal de Paris*, la *France*, la *Patrie*.

Les relations franco-allemandes qui, à d'autres moments de l'histoire, ont occupé tant de place dans ce journal, ne font pas souvent l'objet d'études dans la « revue politique » et de mentions dans d'autres rubriques. Il faut cependant faire exception pour les deux phases de la crise : du 10 au 17 avril et du 7 au 18 mai où elle leur réserve une place notable. L'interdiction de l'exportation des chevaux n'émeut guère car la France est faible et désarmée (2 avril). Par contre, l'article de *Die Post* provoque les premières, mais brèves, inquiétudes, une fois l'apaisement venu, et vite venu grâce au sang-froid du gouvernement français :

« L'organe officieux de Bismarck (la Gazette générale de l'Allemagne du Nord) paraît bien prompt à s'alarmer... le gouvernement français nous n'en doutons pas saura résister aux excitations de ceux qui, sous prétexte de revanche, ne craindraient pas d'engager leur pays dans de nouvelles et folles aventures... »

(12 avril, p. 1, c. 1). Qu'il y ait des intentions belliqueuses en Allemagne, la *Meuse* ne le croit pas, mais le soupçon doit naître à la lecture des journaux dont il s'agit... L'allusion à des spéculateurs répandant des bruits de guerre est reprise aussi au *Messenger de Paris*. Du 19 avril au 7 mai, la confiance revient, la tension belgo-allemande est aplanie et la Bourse en sent l'effet bénéfique. Les relations franco-allemandes sont bonnes et la *Meuse* rapporte les conversations Decazes-Hohenhole comme les propos échangés entre Guillaume II et Polignac. A la différence du *Journal de Liège*, des articles favorables à la France sont reproduits et Bismarck est jugé comme un homme rusé, fort habile mais sans critique sévère toutefois.

Au 24 avril, une correspondance de Paris présente les relations franco-allemandes comme

« sinon cordiales au moins courtoises et rassurantes... » et signale que les « étrangers semblent avoir confiance dans la stabilité présente »

(24 avril, p. 1, c. 2).

Mais la correspondance de Blowitz dans le *Times* reproduite le 7 mai modifie l'atmosphère, bien que la *Meuse* ait également repris aussi l'éditorial apaisant du grand journal anglais. Dans les jours qui suivent, nombreux sont les articles repris à des journaux français et surtout anglais de caractère inquiétant. Notons aussi qu'au cours de la période du 7 au 18 mai, la Bourse varie fort mais la *Meuse* attribue ces fluctuations à la situation d'un groupe financier français. Dans cette phase, les extraits de journaux allemands sont



rassurants. Si les journaux anglais attribuent un rôle efficace à leur gouvernement, l'officieux allemand *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* (N. D. A. Z.) accuse les ultramontains d'avoir monté cette affaire pour discréditer Bismarck.

Le 17 mai, la *Meuse* est plus confiante.

« Tout semble confirmer les assurances données quant au maintien de la paix... »

et le journal recherche

« si le danger passé, il a réellement existé, quelle en était l'origine et à quelles conditions il a pu être conjuré... »

(17 mai, p. 1, c. 1-2) et, plagiant *l'Indépendance belge*, il essaye de dégager les responsabilités. Les préoccupations politiques restent toujours présentes :

« Que les cléricaux aient eu la main dans le jeu, c'est probable, mais la genèse des faits ne les met pas seuls en cause et s'ils sont coupables, ils ont eu la malice de faire des nationaux libéraux leurs premiers complices... »

(17 mai, p. 1, c. 1-2).

Que le danger ait été réel, quoi qu'en dise la N. D. A. Z., la *Meuse* en trouve la preuve dans l'affirmation du *Times* qui réclame pour le gouvernement de Sa Majesté le mérite d'avoir contribué au maintien de la paix. Paix que le lendemain, 18 mai, la *Meuse* affirme « sauvée pour l'instant ». Cette impression persiste au cours des semaines suivantes au cours desquelles la *Meuse* ne ménage pas la presse allemande qui a tendance à tout exagérer (1<sup>er</sup> juin) et répète à plusieurs reprises que le danger de guerre a été réel, mais félicite le gouvernement allemand d'avoir résisté aux excitations de la presse.

La *Meuse* n'a pas cru à la guerre. Dès le 7 mai, elle écrivait :

« Il serait difficile d'ajouter foi à la réalité de ces bruits belliqueux... On peut affirmer que le gouvernement allemand n'a pas en vue une nouvelle guerre avec la France et que le gouvernement français y songe encore moins... »

(7 mai, p. 1, c. 1).

Mais trois jours plus tard, la *Meuse* est beaucoup plus inquiète :

« La situation est telle en Europe que l'on a des appréhensions non encore raisonnées sur l'avenir de la paix... Quoi qu'en disent certaines feuilles, il faut tenir compte des nuages qui s'élèvent dans le ciel politique et ne pas trop se laisser aller à une confiance illimitée dans les espérances pacifiques dont on se berce à Vienne, à Londres, à Paris et à Bruxelles. Une nouvelle conflagration serait chose horrible cependant, à tous les points de vue, et fasse le ciel et la prudence des rois, des peuples et des partis que nous en soyons préservés pour le bonheur et la prospérité, déjà si compromises, des Etats du continent ».

(10 mai, p. 1, c. 1).

Le 12 mai, l'éditorial a pour titre *Les bruits de complications politiques et de guerre*, il reproduit « sous toutes réserves » un article alarmiste de la *Patrie* et signale que le démenti de guerre de la N. D. A. Z. est semi-officiel et concorde avec d'autres informations officieuses reçues de Londres. Deux jours plus tard, la *Meuse* exprime encore la crainte

« que les menaces de guerre soient sérieuses ».

La rédaction est cependant prudente :

« Même après les déclarations pacifiques de ces jours derniers, l'article du *Morning Post* est de nature à créer de sérieuses inquiétudes. Il nous est impossible de ne point le signaler, mais nous le faisons sous les plus expresses réserves et avec l'ardent espoir qu'il sera l'objet d'un démenti catégorique »

(12 mai, p. 1, c. 1).

Et le 15 mai, l'inquiétude n'est pas entièrement dissipée malgré l'intervention russe. Se fondant sur le *Times*,

« très bien renseigné, sans doute par le gouvernement français, nous devons reconnaître qu'il s'en faut de beaucoup que la guerre doive être rangée dans la catégorie des éventualités impossibles ou improbables. Cependant, les inquiétudes sont aujourd'hui moins vives qu'il y a quelques jours et l'on est plutôt porté à considérer l'influence de la Russie comme un élément de sécurité et de pacification »

(15 mai, p. 1, c. 2-3).

L'attitude de l'*Indépendance belge*, le grand journal libéral de Bruxelles, est différente. Attaché à la liberté de la presse, il ne peut admettre les demandes de Bismarck, que son directeur Bérardi, Français de naissance, n'aime pas. Mais Bismarck est aussi l'adversaire de l'Eglise, ce qui met Bérardi dans une position difficile.

L'alerte est déclenchée par l'article de *Die Post* et par les commentaires de la presse anglaise qu'il provoque. Elle est rapidement calmée et elle reprend par la correspondance de Blowitz du 7 mai. Le 8 mai, l'*Indépendance* publie une traduction intégrale de cet article qui a amené une baisse en bourse à Londres mais non à Paris où les spéculateurs n'éprouvent pas de crainte de guerre et qui achètent au contraire, convaincus que les bruits disparaîtront et que la rente alors montera.

C'est encore à des journaux allemands que sont empruntés les articles rassurants : pour la presse allemande, dès le 12 mai : il n'y a pas eu entre la France et l'Allemagne le moindre incident. Mais l'explication française est différente : le revirement allemand est dû

aux conseils du tsar et aux preuves que le gouvernement français a pu apporter de l'inanité des accusations dont il a été la victime.

Comme la *Gazette de Liège*, l'*Indépendance* consacre la seconde quinzaine de mai à l'analyse du danger de guerre, à sa réalité objective et à la recherche de ses causes.

La thèse anglaise : le Cabinet de Sa Majesté a contribué grandement au maintien de la paix, est admise et l'*Indépendance* fait la remarque que

« si le Cabinet est intervenu, c'est qu'il a jugé que la paix était menacée et que tout n'était pas mensonge d'une part et crédulité et naïveté d'autre part, dans les inquiétudes qui ont troublé l'Europe »

(16 mai, p. 1, c. 2).

La thèse allemande d'un complot ultramontain est rapportée avec un commentaire assez favorable, les sentiments anticléricaux entraînant le rédacteur du journal à accepter cette version mais avec une réserve :

« Que les cléricaux aient eu la main dans le jeu, c'est probable, mais la genèse des faits ne les met pas seuls en cause, et s'ils sont coupables, ils ont eu la malice de faire des nationaux libéraux leurs premiers complices »

(16 mai, p. 1, c. 2). Mais déjà alors, c'est aux rencontres au sommet que l'on attribue le plus d'importance :

« tout le monde est d'accord pour reconnaître que l'entrevue des deux empereurs à Berlin a calmé les esprits »

(16 mai, p. 1, c. 5).

L'*Indépendance* a cru à l'alerte, les mots : menace, alerte, alarme et même guerre apparaissent souvent. Elle a soutenu la position française; voici un passage du 9 mai par exemple :

« La Nation française est tellement pénétrée de la nécessité de la paix et si résolue à en observer scrupuleusement les devoirs qu'elle se refuse à croire à la possibilité d'une attaque dirigée contre elle et à l'existence de provocations qui tendraient à créer des prétextes pour une nouvelle lutte »

(9 mai, p. 1, c. 1). Ici, la nationalité de son directeur, Bérardi, a joué, mais d'une prudence insigne, elle n'attaque pas l'Allemagne de front. Sans doute la sagesse et l'équité d'Alexandre II ont joué un grand rôle mais aussi grand a été l'esprit d'équité et de sagesse de l'Empereur Guillaume (9 mai, p. 1, c. 1).

Mais la note de l'Allemagne au gouvernement belge a préoccupé le journal et a sans doute réduit la part faite à l'alerte.

\* \* \*



La presse catholique est évidemment anti-bismarckienne. Elle éprouve beaucoup de sympathie pour les catholiques allemands ainsi que pour les légitimistes français. Pour elle, la fameuse note allemande adressée à la Belgique a plus d'intérêt que l'alerte franco-allemande dont elle parle certes, mais en reproduisant surtout des articles de journaux étrangers et fait significatif, elle donne peu de commentaires.

Elle lie à la note allemande le statut de neutralité du pays dont Bismarck ferait fi. Le 7 avril, reprenant un article de l'*Union* de Paris,

« Bismarck nie tous les pouvoirs sauf le sien. Son attaque contre la papauté est liée à une attaque contre tous les droits. C'est de cet ordre d'idées qu'est née la note allemande et la presse officielle allemande laisse percevoir l'extrême brutalité des prétentions de Berlin »

(7 avril, p. 2, c. 3), la *Gazette de Liège* attribue à l'Allemagne des « desseins monstrueux » (8 avril, p. 1, c. 1). Elle voit une menace grave contre la paix dans la prétention de Bismarck à vouloir étendre les dispositions du code prussien à l'Europe :

« Pourquoi ne pas dire que la Prusse entend s'annexer le monde entier ? »

(8 avril, p. 1, c. 3). Si on a signalé le 1<sup>er</sup> avril l'interdiction de sortie des chevaux de l'Empire, il faut attendre le 10 pour que la tension militaire vienne au premier plan, mais toujours en y mêlant ses soucis religieux et politiques inextricablement mêlés. Le mot *guerre* est écrit :

« On dirait que les Prussiens n'ont qu'un souci, provoquer une guerre en Europe, à n'importe quel propos; ils continuent à se plaindre de la Belgique secondés cette fois — on se refuserait à le croire si l'on ne connaissait les viles passions de ces journaux — par nos organes doctrinaires; ils cherchent aussi querelle à la France, en l'accusant contre toute vérité de se livrer à de menaçants préparatifs militaires. Pendant que les autres puissances s'efforcent de maintenir la paix, l'Allemagne cherche les conflits »

(10 et 11 avril, p. 1., c. 1).

C'est évidemment l'article du *Die Post* : « La guerre est-elle en perspective ? » et les commentaires anglais du *Daily News* et du *Times* qui inquiètent. Fait significatif, c'est d'abord les réactions anglaises qui sont mises en avant

« la publication répétée d'articles comme celui du *Post* forcerait l'opinion européenne à croire que Berlin veut pousser la France à la guerre ».

Le 12 avril, la *Gazette de Liège* reprend l'article de *Die Post* « La Guerre est en perspective, mais ceci n'exclut pas le fait que les nuages peuvent se dissiper... Il ne faut pas inquiéter les esprits mais il ne serait pas convenable de cacher à la nation allemande sa situation et les dangers que son gouvernement a à combattre. Il faut se faire une idée exacte de notre situation et y conformer notre conduite ».

Voici l'appréciation de la *Gazette de Liège*, c'est

« un article d'une rare violence et s'il provenait d'un journal plus important, ce serait une vraie provocation de guerre »

(12 avril, p. 1, c. 1).

La *Gazette de Liège* ne voit nulle menace du côté français et reproduit des extraits de presse française insistant sur l'impréparation et la faiblesse de la France.

La feuille liégeoise prend nettement parti pour la France et notamment pour les milieux monarchistes s'insurgeant contre la formule de *Die Post* :

« La république sera la paix, la monarchie sera la guerre ».

(14 avril, p. 2, c. 5, et p. 3, c. 1). Mais l'obsession religieuse de la rédaction est étonnante. Le 14 avril, elle écrira :

« Ne peut-on pas voir dans ces clameurs prussiennes une diversion aux angoisses et aux difficultés de la crise religieuse que Bismarck a provoquée et dont il prétend triompher. Si cela est, que ne doit-on pas craindre pour l'Europe ? »

(14 avril, p. 2, c. 5, et p. 3, c. 1).

La France a toutes les faveurs de la *Gazette* :

« autant la Prusse cherche à causer du bruit dans le monde, autant la France tient à rester en paix »

(23 avril, p. 1, c. 1).

Mais la *Gazette* ne désire pas inquiéter les esprits sans mesure et rapporte les signes de détente comme, d'après le *Times*, la déclaration de Guillaume I<sup>er</sup> à Gontaut-Biron :

« Monsieur l'ambassadeur, on a voulu nous brouiller, tout est fini maintenant. Je tiens à vous le dire »

(23 avril, p. 3, c. 1) et dans les tout premiers jours de mai, la détente est manifeste.

La correspondance de Blowitz dans le *Times* du 6 ravive les inquiétudes, tempérées cependant par le commentaire du journal londonien et fait curieux, contrairement aux autres journaux belges, la

*Gazette de Liège* n'accorde pas beaucoup d'importance à la correspondance Blowitz; au contraire, par des extraits de journaux viennois, elle accrédite l'idée de « coup de bourse » et reprend les arguments de la *Neue Freie Presse* dissipant toutes les appréhensions belliqueuses suscitées par Blowitz, car la Prusse ne peut pas vouloir la guerre, parce que la reconstitution financière et militaire de la France ne peut pas lui en fournir le motif ». La *Gazette de Liège* ne voit pas de péril de guerre : la France ne la veut pas, elle est incapable de la faire, elle n'a pas les moyens financiers ni militaires pour la faire; d'ailleurs l'Allemagne courrait un grave danger en provoquant un nouveau conflit, l'Alliance des Trois Empereurs est là pour sauver la paix. Mais la vieille hostilité bismarckienne refait vite surface :

« Il n'y a pas en Allemagne de parti de guerre, si ce n'est les reptiles et les mamelouks de Bismarck »

(12 mai, p. 3, c. 3).

Néanmoins, l'existence d'une alerte, d'une tension grave dans les milieux dirigeants et non seulement dans la presse est affirmée, une fois le danger passé :

« les abondantes assurances pacifiques prouvent que la situation fut tendue... »

(15/16 mai, p. 1, c. 1).

« Après s'être émue inconsidérément du langage agressif de la presse officielle allemande, l'opinion publique risquerait de prendre le change en s'en rapportant trop entièrement aux attestations rassurantes de ces mêmes journaux »

(17 mai, p. 3, c. 1-2).

Et la dernière décade du mois de mai et la première de juin *sont* réservées à l'analyse rétrospective des bruits de guerre, de leur fondement, et des démarches diplomatiques qui ont contraint l'Allemagne à garder l'épée au fourreau.

Malgré les assertions de la presse allemande, la situation fut tendue. C'est le discours de Lord Derby à la Chambre des Lords qui fournit les meilleurs arguments sur la gravité de la crise et aussi sur l'habileté anglaise à apaiser les esprits.

Au total, la *Gazette de Liège* s'est montrée constamment favorable à la France, hostile à l'Allemagne bismarckienne, mais c'est d'abord en avril qu'en mai, bien plus par l'article de la *Post* que par la correspondance de Blowitz que la rédaction a été sensibilisée. Sa



présentation des extraits de journaux et ses commentaires ont dû émouvoir l'opinion liégeoise surtout au mois d'avril.

Néanmoins, la *Gazette de Liège* s'alarme plus des persécutions subies par les catholiques allemands que de la menace d'un conflit armé franco-allemand. Mais elle lie *note* de Bismarck au gouvernement belge et *alerte*, et au 12 mai, elle écrira que

« la ferme conviction des stratégestes allemands est que la prochaine attaque de la France sera faite à travers la Belgique qu'ils considèrent comme étant sans défense »

(12 et 13 mai, p. 2, c. 1).

Reste la place de la politique étrangère dans l'ensemble du journal : elle est certes bien moindre que celle réservée aux processions et aux assemblées d'évêques.

Le *Bien public* dont on connaît l'intégrisme a réagi vivement à la note allemande. Il a stigmatisé l'attitude de la presse libérale, qui ne l'a pas tellement étonné. Il s'est inquiété des menaces pour la liberté de la presse et pour la neutralité belge qui est en jeu :

« L'Allemagne prétend exercer sur notre pays une sorte de suzeraineté altière et exigeante, basée sur la force »

(10 avril, p. 1, c. 2). Il réagit aussi vivement à l'article de la *Post* :

« Le langage que tiennent les journaux prussiens depuis quelques jours est pour l'Europe entière un sujet de surprise et d'inquiétude. Partout, l'opinion publique réveillée en sursaut par les fanfares de la presse officieuse de Berlin se demande quels desseins médite Monsieur de Bismarck. L'Europe a appris avec un étonnement profond que la France menaçait à nouveau la paix du monde »

(14 avril, p. 1, c. 1).

Le journal prend le parti de la France. Le 13, il note

« l'extrême discrétion de langage de la presse française en regard de la vivacité de ton des journaux de Berlin... »

(13 avril, p. 1, c. 1). Le 17, c'est l'attitude du gouvernement français qui est louée :

« Le gouvernement français veille avec un soin scrupuleux à ne pas laisser s'accréditer des rumeurs qui pourraient compromettre les relations pacifiques avec l'Allemagne »

(17 avril, p. 1, c. 1).

La situation, malgré les démentis, n'est tout de même pas jugée rassurante (25 avril). Mais il n'a point le désir d'inquiéter et il donne tous les démentis aux bruits alarmistes. L'entrevue des deux

Empereurs est pour lui décisive et une fois la crise passée, il la juge grave :

« la paix en Europe a été, dans ces derniers temps, plus près d'être rompue, qu'aucun le croit généralement »

(2 juin, p. 1, c. 1). La Russie et l'Angleterre ont sauvé la paix.

La presse ultramontaine se déchaîna après le vote de l'ordre du jour, comportant des regrets et ainsi du désaveu infligé à Mgr Gravez, qui, dans un Amendement publié le 7 avril avait évoqué, à propos de Bismarck, Néron et Dioclétien.

Bien sûr tout d'abord l'*Ami de l'Ordre*, la feuille catholique namuroise, dans les mains de l'évêque d'ailleurs s'indigna.

« Les regrets exprimés par le ministère et votés par la droite toute entière... ne peuvent porter aucune atteinte au mérite de cette œuvre courageuse et éminemment épiscopale »

(10 mai 1875). Le Parlement avait outrepassé ses droits. Cette partie de l'ordre du jour, l'expression des regrets pour l'*Ami de l'Ordre* :

« En droit, elle dépasse les limites de la compétence parlementaire; en fait, elle se base sur une interprétation inadmissible »

(27 mai 1875). Le mandement n'est rien d'autre qu'une mise en garde générale contre le libéralisme (6).

La *Croix*, le 14 mai 1875, fut plus brutale :

« Ce n'est plus seulement de la « pusillanimité », c'est plus que de la peur, c'est de la lâcheté; ce n'est plus seulement « de l'amour égoïste du repos », ce n'est plus seulement de la « conciliation » entre choses conciliables; c'est de l'abandon, c'est du reniement, c'est de la trahison » (7).

Notons aussi à ce sujet la prise de position du *Bien public* qui, le 26 mai, reproche au ministère Malou

« d'avoir sacrifié aux susceptibilités prussiennes la liberté de parole qui appartient aux évêques de droit constitutionnel et de droit divin » (8).

\* \* \*

---

(6) M.-L. WARNOTTE, *L'Ami de l'Ordre, quotidien catholique namurois de 1830 à 1914*, Louvain-Paris, 1968, p. 81 (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, n° 51).

(7) J. VANDERVORST-ZEEGERS, *Le « Journal de Bruxelles » de 1871 à 1884*, Louvain-Paris, 1965, p. 101 (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, n° 36).

(8) Baron DE TRANNOY, *Léopold II et Jules Malou. L'incident allemand de 1875*, dans *Revue générale*, t. 60, 1927, p. 703.

L'attitude de l'épiscopat mériterait une étude spéciale. Bornons-nous à quelques indications. Le chef du gouvernement, Malou, a prié instamment l'archevêque de Malines qui s'est rendu à Rome pour y recevoir le chapeau cardinalice, d'observer la plus grande grande réserve. Il lui demande de ne rien faire

« qui puisse raviver une flamme peut-être près de s'éteindre »

mais Malou est plus précis le 21 mars, dans une lettre à l'évêque de Bruges :

« Nous avons répondu avec fermeté et modération en la forme, mais sans faiblir au fond et même sans rien laisser espérer. S'il ne se produit pas de faits nouveaux qui puissent servir de texte ou de prétexte pour raviver l'incident, nous avons lieu d'espérer qu'il en restera là. Le contraire arrivant, c'est-à-dire si par des actes publics des Belges donnaient lieu à des réclamations, je ne puis vous dissimuler que la situation serait excessivement grave. Bientôt, je l'espère, je pourrai vous donner des détails sur cet orage diplomatique qui heureusement n'a pas reçu de publicité » (9).

Les relations délicates entre les évêques, le voyage à Rome de Mgr Dechamps expliquent sans doute l'imprudance de Mgr Gravez. Mais l'attitude énergique de l'épiscopat belge apparaît bien dans la réponse de Mgr Dechamps à Malou, Rome le 21 mars 1875 :

« C'est une guerre doctrinale en même temps qu'une vraie guerre de religion, et (Bismarck) ne néglige rien pour arracher les âmes à l'Eglise de Jésus-Christ... Que nous ne parlions pas tous les jours, à la bonne heure ! Mais que nous nous taisions quand il faut parler, ce n'est pas possible, parce que ce serait coupable... » (10).

Le métropolitain s'insurgea certes contre une lettre collective dure que l'évêque de Liège soumettait à sa signature, mais il restait ferme et ne voulait pas s'incliner devant les

« hommes de haine et de fer... Ce qui menace la patrie ce n'est pas l'attitude obligatoire des martyrs, c'est la haine des tyrans »

écrivait-il le Vendredi Saint au chef du gouvernement (11).

En mai, un grand débat s'ouvrit à la Chambre et l'opposition réussit à introduire le terme « regrets » dans l'ordre du jour. Une fois celui-ci voté par la Chambre, l'épiscopat supporta mal l'expression des regrets.

(9) Baron DE TRANNOY, *art. cit.* p. 696.

(10) *Ibidem*, p. 697.

(11) M. BECQUE, *Le Cardinal Dechamps*, t. II, *Le Prélat*, p. 320.



Le roi Léopold souhaite que l'épiscopat se tint coi. Les évêques se justifiaient.

« Ils n'étaient pas de mauvais patriotes comme on avait osé le dire à la Chambre. Mais ils ne pouvaient se taire en présence de la persécution prussienne ».

Ils priaient Dieu que la Belgique fut contre la guerre, malgré les orages qui, selon certains journalistes de Paris, s'amoncelaient à l'horizon (12).

Le 16 mai, le cardinal Dechamps écrivait aux évêques :

« M. Malou a dit, pour moi, quelque chose de fort singulier et de très peu excusable. Il s'est vanté d'avoir obtenu notre silence. Or, je ne connais aucun document proposé par nous pour être publié et dont le ministère ait obtenu la non-publication... » (13).

### Conclusion

La politique de neutralité est toujours difficile pour un petit pays. L'exemple de 1875 n'était pas le premier, ni le dernier.

Le gouvernement a agi avec habileté dans une position délicate : s'appuyant sur le parti catholique, il risquait de mécontenter ses amis en cédant aux pressions de l'Allemagne.

Que celle-ci ait trouvé dans l'opposition libérale un appui, étonne aujourd'hui, mais il ne faut pas commettre le péché d'anachronisme. Pour les libéraux du temps, l'ennemi à abattre c'était l'Ultramontanisme.

L'intérêt de cette étude pour l'action de l'opinion sur la politique internationale est considérable.

L'usage de la presse par Bismarck en avril, par Decazes en mai est symptomatique de la place qu'elle tient dans la vie diplomatique du temps.

Mais l'influence qu'elle exerce est plus difficile à apprécier. A lire les journaux belges, les nouvelles de politique étrangère ne paraissent pas retenir la première place dans les préoccupations du lecteur ou plus exactement la place et la présentation des nouvelles concernant

---

(12) M. BECQUE, *op. cit.*, t. II, p. 321.

(13) A. SIMON, *Réunions des évêques de Belgique, 1868-1883*, Louvain-Paris, 1961, p. 84 (Cahiers du Centre interuniversitaire d'histoire contemporaine, n° 17).

les phases de tension, l'alerte, sont mesurées, jamais de mises en page spectaculaires. Bien sûr, les journaux de l'époque n'ont pas le goût de la sensation mais rien n'accroche le lecteur. La volonté de ne pas effrayer l'opinion est certaine.

La Belgique est un pays neutre, garanti par les cinq grandes puissances, il ne faut pas que l'atmosphère internationale soit troublée par la perspective d'un conflit franco-allemand. Qu'advierait-il de la neutralité ? Serait-elle sauvegardée comme en 1870 ? Il ne faut fournir aux garants — et pour les réalistes, le meilleur des garants, c'est le plus puissant, c'est l'Allemagne — le moindre prétexte de courroux. Les libéraux défendent cette ligne de conduite qui leur permet aussi d'étriller l'épiscopat, coupable de soutenir des coreligionnaires d'Outre-Rhin. Il est étrange que ces libéraux n'aient pas davantage tourné les yeux vers Londres où à ce même moment, le 6 mai 1875, la reine Victoria écrivait dans son journal : « En fait, comme le dit Mr Disraëli, Bismarck devient comme le Premier Napoléon, contre qui toute l'Europe doit se coaliser ».

Ainsi, la crainte de la puissance allemande effraya tous les esprits clairvoyants que la passion partisane n'aveugle pas. Léopold II n'est pas rassuré et il multiplie les démarches pour que les évêques se taisent. Il rejoint ici les libéraux mais les buts sont différents. Ceux-ci veulent profiter des circonstances pour renverser le gouvernement. Ils ne craignent guère l'Allemagne, toute occupée à leurs yeux à lutter contre l'hydre des temps modernes, toute tendue dans son combat pour la civilisation.

Ce conflit diplomatique est surtout éclairant pour l'histoire des mentalités dans le derniers tiers du siècle passé.





